



## Information sur lettre d'huissier.

Par **nicolas payet**, le **10/05/2010** à **19:50**

Bonjour,

Nous avons recemment eu un litige concernant une reconnaissance de dette avec notre ancienne proprietaire.une somme de 447 euros.

Suite à sa demande aupres d'un huissier de justice d'une ordonnance de payer,nous sommes arrivées à un accord qui annulait notre dettes.

Mais aujourd'hui nous avons à nouveau reçu un commandement de payer ,nous ne savont pas quoi faire alors que tout était régler.

Merci pour votre réponse.